

RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

Centre français de recherche en sciences
sociales (CEFRES)

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Centre national de la recherche scientifique –
CNRS

Ministère de l'Europe et des affaires étrangères

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Présidente par
intérim

Au nom du comité d'experts² :

Antoine Coppolani, Président du
comité d'experts

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président". (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées présentées dans le tableau de ce document sont extraites des fichiers déposés par la tutelle dépositaire au nom de l'unité.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

Nom de l'unité :	Centre français de recherche en sciences sociales
Acronyme de l'unité :	CEFRES
Label et N° actuels :	USR 3138 & UMIFRE 13
ID RNSR :	200719786F
Type de demande :	Renouvellement à l'identique
Nom du directeur (2019-2020) :	M. Jérôme Heurtaux
Nom du porteur de projet (2021-2025) :	M. Jérôme Heurtaux
Nombre de thèmes du projet :	3

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Antoine Coppolani, Université Paul-Valéry Montpellier 3

Experts : M^{me} Justine Faure, Université de Lille
M^{me} Corinne Gomez, Centre national de la recherche scientifique
(personnel d'appui à la recherche)

REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

M^{me} Anne Simonin

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS, ORGANISMES TUTELLES ET PARTENAIRES DE L'UNITÉ

M^{me} Eva Berankova, Université Charles
M^{me} Diane Brami, CNRS
M^{me} Sylvie Demurger, CNRS
M. Luc Lévy, MEAE, Institut Français de Prague
M^{me} Tatiana Petrasova, Académie tchèque des sciences
M^{me} Maelle Sergheraert, MEAE

INTRODUCTION

HISTORIQUE, LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE ET ÉCOSYSTÈME DE RECHERCHE

Le Centre Français de Recherche en Sciences Sociales (CEFRES) est créé en 1991, avec comme mission première, suite à l'effondrement du bloc communiste, d'accompagner le renouveau des sciences humaines et sociales (SHS) en République tchèque et dans les pays limitrophes, en particulier avec les pays du groupe de Visegrad (Hongrie, Pologne, Slovaquie).

Placé sous la tutelle du Ministère des Affaires Étrangères et Européennes (MAEE) et du CNRS, le CEFRES est un centre français de droit français, doté du statut d'établissement à autonomie financière (EAF). D'un point de vue administratif, le CEFRES est, à la fois, une Unité de Service et de Recherche (USR 3138) et une UMIFRE (Unité Mixte des Instituts Français de Recherche à l'Étranger, UMIFRE 13).

Le CEFRES a connu un profond « renouveau » en 2014, pour ne pas dire une véritable refondation. Une convention signée par les tutelles (MAEE et CNRS) avec 2 partenaires locaux prestigieux, l'Académie tchèque des sciences et l'Université Charles de Prague, a permis la création d'une plateforme de coopération scientifique franco-tchèque en sciences humaines et sociales, appelée « Plateforme CEFRES » (2015).

Le CEFRES est hébergé par l'Académie des Sciences.

Le format du CEFRES est relativement modeste en termes de personnel (4 membres du personnel administratif en 2019 dont 1 comptable à tiers-temps) et l'activité de recherche repose sur un noyau restreint de chercheurs (2 chercheurs CNRS en affectation, 1 chercheur de l'Académie tchèque des sciences détaché à mi-temps, 2 post-docs, 4 doctorants financés, hors chercheurs associés).

DIRECTION DE L'UNITÉ

Le CEFRES est dirigé par Jérôme Heurtaux, MCF en sciences-politiques (U. Paris-Dauphine), affecté au CEFRES depuis septembre 2018. Il est porteur des projets de l'unité pour l'année 2020-2021 Il est assisté dans la direction de l'unité par une adjointe, M^{me} Claire Madl (bibliothécaire-éditrice-chercheuse sous-contrat local).

NOMENCLATURE HCÉRES

SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux

SHS5 Langues, textes, arts et cultures

SHS6 Mondes anciens et contemporains

SHS3 Espaces, environnement et sociétés

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

En 1991, la mission du CEFRES était d'accompagner le renouveau des sciences sociales et humaines en République tchèque et dans les pays de l'espace de Visegrad. Depuis 2014, l'affirmation du CEFRES comme un Centre non-exclusivement dédié aux études aréales (l'Europe médiane), l'intégration dans son périmètre scientifique de la philosophie et des études littéraires dans un premier temps, et maintenant la sociologie, l'économie, l'histoire contemporaine ou la science politique, le choix de l'anglais comme langue vernaculaire de travail, le développement de la recherche sur projets, ont impacté l'activité et le positionnement du CEFRES dans son écosystème.

3 axes de recherche ont été définis : Axe 1) Déplacements, dépaysements et décalages : hommes, savoirs et pratiques ; Axe 2) Normes et transgressions ; Axe 3) Objets, traces, mises en carte : espaces au quotidien.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Centre français de recherche en sciences sociales (CEFRES)		
Personnels en activité	Nombre au 30/06/2019	Nombre au 01/01/2021
Professeurs et assimilés	0	0
Maîtres de conférences et assimilés	1	1
Directeurs de recherche et assimilés	0	1
Chargés de recherche et assimilés	3	1
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA-BIATSS, autres personnels cadre et non cadre EPIC...	0	0
Sous-total personnels permanents en activité	4	3
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	0	
Chercheurs non titulaires, émérites et autres (excepté doctorants)	9	
Doctorants	12	
Autres personnels non titulaires	3	
Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres	24	
Total personnels	28	3

AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

Après une période de turbulences marquées au milieu des années 2010, le CEFRES a su prendre, à partir de 2014, un nouveau départ, en institutionnalisant sa coopération scientifique (Plateforme CEFRES, 2015) avec deux partenaires tchèques prestigieux, l'Université Charles et l'Académie tchèque des sciences toutes deux localisées à Prague.

Petite unité par sa taille (et le nombre de ses effectifs permanents), le CEFRES est aujourd'hui une UMIFRE à l'avenir prometteur, offrant un modèle original de coopération scientifique, et un Centre au rayonnement international et scientifique avéré.

En particulier, le CEFRES a su devenir un remarquable incubateur de projets de recherche, dans une gamme variée (IRN, ERC, H2020, etc.), en mettant aussi en place des structures propres, tel le programme Tandem (2017), financé par le CNRS et l'Académie des Sciences organisant la collaboration d'un chercheur CNRS avec un chercheur de l'Académie des Sciences en vue de déposer des programmes européens, programme désormais élargi aux enseignants-chercheurs.

Au crédit du CEFRES doit aussi être portée une remarquable politique à destination des jeunes chercheurs, qui débute avant même le niveau doctoral (accueil de stagiaires Erasmus) et s'épanouit avec l'accueil financé de doctorants et post-doctorants.

Tant par sa production scientifique que par l'atmosphère collaborative et chaleureuse de travail qui règne entre les étudiants et les chercheurs européens, le CEFRES peut être considéré comme une unité d'excellence, remplissant de façon innovante et efficace les missions qui lui sont imparties. L'obtention récurrente de financements européens atteste que la configuration de l'unité, sous la double tutelle du MEAE et du CNRS, avec comme partenaires l'Université Charles et l'Académie des Sciences tchèques, définit un modèle original d'UMIFRE porteur d'un point de vue scientifique.

Des points d'attention doivent toutefois être soulignés afin d'améliorer le fonctionnement du Centre et lui permettre de répondre à l'intégralité des missions qui lui ont été confiées.

Le choix fait par le CEFRES de l'anglais comme langue de travail véhiculaire peut se comprendre quand il s'agit de faire travailler ensemble des étudiants et des chercheurs dont l'anglais est, le plus souvent, le plus petit commun dénominateur. Mais cet état de fait justifie-t-il l'absence de programme spécifique ou d'initiatives institutionnalisées concernant le rayonnement de la langue française et de la langue tchèque ? La maîtrise du tchèque ou le désir d'apprentissage du français ou du tchèque ne sont pris en compte ni lors des demandes de rattachement des chercheurs ni lors des candidatures de bourse au CEFRES. L'absence de politique en faveur des langues nationales européennes au bénéfice exclusif de l'anglais ne favorise pas le bilinguisme : cette absence de politique appauvrit et le rayonnement de la langue française et le rayonnement de la langue tchèque. Le fonds de la bibliothèque (+/- 6 000 ouvrages en français) ne peut, à lui seul, assumer la mission de promotion et de défense de la langue française en Europe.

En deuxième lieu, l'orientation de la politique scientifique du CEFRES autour de la recherche sur projets obtient de brillants résultats qui doivent être soulignés (1 ERC 2020-2025). Cette politique contribue aussi à légitimer l'éparpillement des centres d'intérêt du CEFRES : l'Europe médiane est aujourd'hui trop absente du programme scientifique du CEFRES. La seule politique institutionnelle, les « Forums de Visegrad » (Pologne, Hongrie, Slovaquie) a été interrompue en 2018 alors que le « quadrilatère de Visegrad » que forment ces pays est un espace stratégique et un observatoire privilégié pour l'évolution de l'état de droit en Europe. Un resserrement, fût-il partiel, sur l'Europe médiane et sur le quadrilatère de Visegrad en particulier serait opportun, comme il serait nécessaire que le CEFRES développe et institutionnalise une coopération accrue avec les universités tchèques situées hors de Prague.

Enfin, le CEFRES peut être fragilisé, à terme, par une rotation trop forte des personnels, La durée de l'affectation des doctorants (18 mois en moyenne), ainsi que la transformation des Séjours de Mobilité Internationale (SMI, CNRS) en pré-détachements des chercheurs ont pour ambition de desserrer une contrainte inhérente aux UMIFRE : l'instabilité chronique des personnels. Ce problème se pose de façon aiguë au CEFRES, structure qui accorde une importance particulière à la recherche sur projets alors que la durée d'affectation des chercheurs ne correspond pas à la durée de réalisation des projets. Le personnel administratif est ainsi amené à jouer un rôle encore plus fondamental que dans les autres UMIFRE, représentant un facteur de durée essentiel à la pérennité de l'ancrage scientifique du CEFRES dans son écosystème local. L'insuffisante valorisation des statuts du personnel administratif sous contrat local représente un risque pour la politique scientifique du CEFRES.

Ces trois points d'attention, ne remettent pas en cause l'avis global positif rendu par le Comité d'évaluation lors de la première évaluation du CEFRES par le Hcéres dans des conditions matérielles difficiles (visio-conférence pour raisons liées au covid-19) que l'équipe de direction et l'ensemble des personnels chercheurs et administratifs du CEFRES se sont efforcés de rendre les plus conviviales possibles.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)